

COMITÉ DIRECTEUR DU PARC ET DES LOISIRS SAINT-BERNARD

À la session du 23 février 2016, tenue au chalet du Parc Régional St-Bernard, étaient présents :

Le président : M. Ronald Bernier
Le vice-président : M. Sylvain Mercier
La secrétaire et directrice: Mme Myriam Ledoux
Les directeurs : M. Gilles Tremblay
M. André Garceau
M. Yvon Fournier
M. Pierre Sigouin
Les conseillers : Mme Estelle Muzzi
M. Daniel Garceau
Le maire : M. Robert Duteau
Autres : M. Daniel Striletsky



Absences : Mme Ginette Duteau
M. Yvon Dupuis

La rencontre n'a pas été enregistrée.

Formant quorum sous la présidence de M. Ronald Bernier

Ouverture de la session à 19 h05

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du comité présents confirment avoir lu l'ordre du jour. Il est proposé par M. Daniel Garceau, secondé par M. André Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la réunion du 23 février 2016, avec ajout d'un point au point #10 (Varia) par M. Ronald Bernier.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2015
3. Suivis des évènements de 2016 à venir :
 - La Légende (30 avril 2016)
 - Formation et inauguration parcours d'Orienteering
 - Défi Pierre Lavoie (18 juin 2016)
 - La Grande Finale – Québec Disc-Golf Tour (24 septembre 2016)
4. Suivis projet vidéos publicitaires en échange de services
5. Retour sur les réservations d'écoles de 2016
6. Entériner la démission de M. Michel Dubé comme directeur au sein du Comité directeur
7. Recommandation de M. Pierre Sigouin comme Responsable culturel au sein du Comité directeur, en remplacement de M. Michel Dubé
8. Discussion et recommandation (employé de soutien à l'entretien)
9. Varia :
 - Noix de Cœur
 - Problématiques reliées aux Cadets de Beaujeu

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 2015

Tous les membres du comité affirment avoir lu ledit procès-verbal. Il est donc proposé par M. Yvon Fournier, appuyé par M. André Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2015.

3. SUIVIS DES ÉVÈNEMENTS 2016 À VENIR

- **La Légende (30 avril 2016)**

Mme Myriam Ledoux et M. Ronald Bernier informent les membres du comité qu'il est déjà prévu au calendrier de 2016 du Parc Régional St-Bernard, que nous accueillerons le tournoi d'ouverture, pour une deuxième année consécutive, du Circuit Québec Disc-Golf Tour, le 30 avril 2016.

Pour ce prochain tournoi, soit La Légende 2016 (tournoi annuel organiser pour le 30 avril), tel que discuté lors de la rencontre du comité du 23 novembre 2015, quelques changements sont à prévoir, notamment pour le fonctionnement à l'heure du dîner. Nous prévoyons construire/acheter notre propre BBQ (plutôt que de le louer à chaque tournoi, puisque c'est un grand succès) afin de faciliter le fonctionnement sur l'heure du dîner des joueurs.

Ainsi, les employés pourront faire non seulement les grillades à l'extérieur, mais également les hot-dogs et hamburgers, et commencer à les préparer à l'avance. Les autres produits seront toutefois toujours disponibles au casse-croute à l'intérieur du chalet. Nous tenterons également d'emprunter les chauffe-plats des pompiers afin de garder la nourriture chaude même à l'extérieur.

Mme Ledoux explique au membre du comité qu'elle fera des vérifications au niveau des normes MAPAQ, afin de voir si nous pouvons fabriquer un BBQ (pour économiser), ou encore en acheter un selon le budget municipal alloué, qui répondrait déjà aux normes gouvernementales en matière de salubrité. M. Daniel Garceau suggère également de voir avec une entreprise nommée Labrie, pour faire l'achat d'un BBQ, qui devrait, selon lui, être conforme (à valider).

- **Formation et inauguration parcours d'Orientering**

Mme Myriam Ledoux et M. Ronald Bernier informent les membres du comité que la formation aux employés pour l'activité d'orientering en forêt est prévue pour le lundi 29 février 2016 à 13 h. Mme Ledoux propose aux membres de ce présenter au Parc Régional en avant-midi, afin de recevoir une formation personnalisée, mais l'ensemble des membres opte plutôt pour venir à partir de 13 h et suivront la même formation que les employés.

Pour ce qui est de l'inauguration, après avoir parlé avec M. Falardeau (designer du parcours), et présenté ces recommandations aux membres du comité, tous s'entendent pour faire l'inauguration le samedi 2 avril 2016 de 13 h à 16 h. Les probabilités que les sentiers soient plus secs lors de cette date sont meilleures que si nous organisons l'inauguration à la mi-mars. M. Bernier précise toutefois que dès que les boussoles seront commandées et arrivées, même avant l'inauguration nous pourrions commencer à offrir l'activité aux visiteurs. Mme Ledoux explique également aux membres du comité que M. Falardeau prévoit faire un parcours improvisé près du chalet d'accueil (plus petit que le plus petit des parcours en forêt), afin de faciliter le trajet pour les dignitaires présents lors de l'inauguration. Nous nous limiterons à 100 personnes lors de l'inauguration (sur invitations), puisque selon la température, si nous devons faire l'inauguration à l'intérieur du chalet d'accueil, et qu'il faut respecter la capacité de la salle (en plus, seulement 100 boussoles en location). Café, thé, beigne et biscuits seront servis à la fin de l'inauguration, afin de permettre aux dignitaires présents une période de réseautage.

Mme Myriam Ledoux amène également une question soulevée par M. Falardeau : Pour nos circuits estivaux d'orientering, pouvons-nous mettre les 5 dernières balises dans des secteurs moins boisés de la forêt (ex : érablière (dégagée)), afin de permettre aux visiteurs de faire de l'orientering en dehors des sentiers balisés? L'avis des membres du comité à ce sujet est assez unanime. Les membres sont d'avis de ne pas l'autoriser, en premier lieu, parce que la randonnée hors des sentiers balisés est défendue dans la réglementation du Parc Régional St-Bernard. D'un autre part, les membres du comité sont d'avis que d'autoriser l'orientering hors sentiers balisés à certains endroits insisterait les visiteurs à prendre la liberté de faire du hors-piste, dans certains autres secteurs ou ce n'est pas possible, car trop dangereux. Ainsi, le risque de blessures graves et de poursuite n'est pas à négliger.

- **Défi Pierre Lavoie (18 juin 2016)**

M. Ronald Bernier informe les membres du comité que le trajet de l'une des étapes du Grand Défi Pierre Lavoie, soit La Boucle 2016, passera par notre magnifique municipalité au mois de juin prochain. Près de 7 000 cyclistes traverseront notre municipalité et le Parc Régional St-Bernard à la chance d'être le premier arrêt "Ravit-eau" de la boucle de 130km (3 arrêts en tout).

Ainsi, M. Bernier explique que l'organisation se met en branle et que nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles (environ 70 personnes), pour la fermeture des rues et la distribution d'eau et de fruit dans le stationnement du Parc Régional St-Bernard. Il explique brièvement les tâches d'un bénévole et M. Gilles Tremblay désire d'ores et déjà s'inscrire comme bénévole avec sa femme.

Après le visionnement de la vidéo publicitaire de La Boucle 2015, afin de donner une idée aux membres du comité de l'ampleur de cette occasion en or, M. Bernier explique que nous désirons être LA municipalité la plus "accueillante" des 130 km parcourus. La raison est fort simple, selon le jugement de cyclistes qui traverseront ces municipalités, une municipalité sera élue LA municipalité la plus "accueillante", et remportera un prix de 10 000 \$, à investir dans son service de loisir. Il faut donc mettre tous nos efforts en commun, sortir dans les rues, peindre les clôtures et faire du bruit, afin d'être la plus belle municipalité de La Boucle 2016.

À suivre...

- **La Grande Finale – Québec Disc-Golf Tour (24 septembre 2016)**

C'est avec fierté que M. Ronald Bernier informe les membres du comité que, pour la deuxième année consécutive, le Parc Régional St-Bernard à la chance d'accueillir La grande Finale du Circuit Québec Disc-Golf Tour, le 24 septembre prochain.

Tel que l'édition 2015 de La Grande Finale, ce sera l'association Québec Disc-Golf Tour qui s'occupera de tous les aspects de la rencontre (organisation, prix, inscriptions, etc.), alors que le Parcours de La Frontière sera l'hôte pour une deuxième année !

Une belle saison 2016 s'annonce, alors que les joueurs ne cessent de tarir d'éloges pour le parcours du Parc Régional St-Bernard !

4. SUIVIS PROJET VIDÉOS PUBLICITAIRES EN ÉCHANGE DE SERVICES

Mme Myriam Ledoux et M. Ronald Bernier présentent aux membres du comité le résultat/vidéo produit de l'échange de services entre le Parc Régional St-Bernard et Mme Claire Roberge et M. Guy Lavoie, vidéastes et conférenciers. Ceux-ci avaient proposé leurs services pour la confection de vidéos sur les activités du Parc Régional avec prises aériennes à l'aide d'un drone.

Ils demandaient en échange, une passe familiale d'accès au Parc Régional St-Bernard pour un nombre d'années égale à la valeur du service rendu (de la ou des vidéos). Un vidéo d'environ 2,5 minutes = une passe familiale annuelle.

Après visionnement de la vidéo, les membres du comité sont satisfaits du résultat final. Le vidéo (filmé lors de l'inauguration de la remontée mécanique (30 janvier 2016) est vendeur et démontre bien la multitude d'activités offertes durant la période hivernale. Mme Myriam Ledoux informe les membres du comité que puisque M. Lavoie subit une opération à la jambe dans les prochains mois, ils ne risquent pas de venir avant une longue période de réadaptation. Ils viendront donc chercher leur passe familiale pour 2017 en échange de ce vidéo.

5. RETOUR SUR LES RÉSERVATIONS D'ÉCOLES 2016

Suite à la saison hivernale désastreuse (conditions de neige et température) que nous avons eue cet hiver, Mme Myriam Ledoux présente quelques chiffres aux membres du comité sur les résultats de cette température chaude pour les réservations d'école faites en 2016. Voici un tableau récapitulatif des données recueillies :

Réservations scolaires (en date du 23 février de chacune des années)		
Années	Réservations respectées	Réservations annulées
2015	932 personnes	698 personnes
2016	864 personnes	579 personnes
Différence	-7%	-17%

* Les annulations de 2016 sont dû principalement à la température trop chaude (49%). Les moyens de pression des professeurs (26%) et le manque d'inscriptions des enfants aux activités (25%) à cause des coûts élevés des services de garde, sont les autres raisons souvent évoquées lors d'annulation de réservation.

* Annulations de 2015: Température trop froide (moins de -24 degré, interdiction de sortir à l'extérieur)

Revenu arrondi en date du 23 février de chaque année :

2015 : 26 276,00 \$

2016 : 29 141,00 \$

Différence + 2 865,00 \$ par rapport à l'an passé !

Il est à noter que malgré ces chiffres rassurants, la saison est presque terminée au vu des prévisions météorologiques à long terme. L'an passé, nous avons eu des locations de tube pour la glissade jusqu'au 18 mars 2015. Il y a donc fort à parier que l'écart se creusera à partir du mois de mars et que nous tomberons alors en dessous des revenus de l'an passé.

Les deux tournois de disc-golf aideront probablement, mais nous comptons sur la nouvelle activité d'orientering afin de faire remonter les revenus pour la fin de l'année.

6. ENTÉRINER LA DÉMISSION DE M. MICHEL DUBÉ COMME DIRECTEUR AU SEIN DU COMITÉ DIRECTEUR

M. Ronald Bernier explique aux membres du comité que M. Michel Dubé, responsable du volet culturel, était venu le rencontrer (ainsi que Mme Myriam Ledoux) plutôt au courant de la dernière semaine, afin de lui signifier son désir de quitter le Comité Directeur des Loisirs et du Parc Régional de Saint-Bernard. M. Dubé a plusieurs projets en cours et aimerait pouvoir y consacrer plus de temps, alors que le comité et les rencontres culturelles lui prennent beaucoup de son temps bénévole.

C'est avec regret que les membres du comité consentent unanimement à sa démission. Il est ensuite proposé par M. André Garceau, appuyé par Mme Myriam Ledoux et résolu à l'unanimité, que soit écrite une lettre de remerciement pour M. Dubé, qui a passé tant d'années à s'impliquer auprès du Parc Régional St-Bernard, de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle et à l'amélioration de ceux-ci. La lettre sera écrite par M. Ronald Bernier, signée et envoyée par les membres du conseil municipal et le maire de Saint-Bernard-de-Lacolle.

7. RECOMMANDATION DE M. PIERRE SIGOUIN COMME RESPONSABLE CULTUREL AU SEIN DU COMITÉ DIRECTEUR, EN REMPLACEMENT DE M. MICHEL DUBÉ

M. Ronald Bernier exprime son désir de remplacer M. Dubé par M. Pierre Sigouin, au sein du Comité Directeur. M. Sigouin, résident de Saint-Bernard-de-Lacolle depuis plusieurs années, émet quelques réserves face au poste offert, puisqu'il ne dispose que de très peu de temps libre. Selon la tâche à effectuer, il travaillera avec M. Yvon Fournier, déjà grandement impliqué au niveau culturel, afin de répartir la tâche. Il est donc proposé par M. Yvon Fournier, secondé par M. André Garceau, et résolu à l'unanimité que soit nommé M. Pierre Sigouin, directeur au sein du Comité Directeur des Loisirs et du Parc Régional de St-Bernard.

Comme première tâche, M. Fournier propose de faire le suivi avec M. Glen Lemesurier pour recueillir les noms et démarches artistiques pour chacune des sculptures déjà en place sur le site du Parc Régional, afin que nous puissions faire faire des enseignes explicatives pour chacune d'elles.

8. DISCUSSION ET RECOMMANDATION (EMPLOYÉ DE SOUTIEN À L'ENTRETIEN)

Mme Myriam Ledoux et M. Ronald Bernier informent les membres du comité que, suite à une rencontre entre Mme Estelle Muzzi, Mme Myriam Ledoux, M. Ronald Bernier et M. Yvon Dupuis, la possibilité d'engager M. Nicolas Brisson à temps plein à l'entretien du Parc Régional St-Bernard n'était plus envisageable. M. Brisson nous ayant, à mainte fois, démontré son manque d'ardeur au travail (fréquent retards ou remplacements), il n'est pas envisageable que ce soit lui qui prenne le poste de responsable de l'entretien au Parc Régional St-Bernard, lorsque M. Yvon Dupuis quittera ses fonctions pour sa retraite à venir.

Après discussion au sein du comité sur les possibilités offertes, les membres du comité sont d'avis de demander au conseil municipal d'ouvrir un poste officiel comme aide à l'entretien à temps plein, afin de recevoir le plus de curriculums vitae possible. Pour procéder aux entrevues, un comité formé de Mme Jocelyne Blanchet, Mme Myriam Ledoux, M. Ronald Bernier, et bien sûr, M. Yvon Dupuis, procédera un questionnement des candidats afin de trouver la perle rare pour aider M. Dupuis dans ses tâches quotidiennes.

Ayant travaillé longtemps en foresterie, M. Gilles Tremblay suggère d'envoyer l'annonce de l'ouverture du poste à l'école de Foresterie de Latuque. Quelques étudiants seraient probablement enchantés de postuler pour un tel emploi.

9. VARIA

- Noix de cœur

Mme Myriam Ledoux explique aux membres du comité qu'une résidente de Saint-Bernard-de-Lacolle était venue nous rencontrer (avec Mme Estelle Muzzi, M. Ronald Bernier et M. Yvon Dupuis), afin de présenter ces produits et, éventuellement, de pouvoir en vendre au comptoir du casse-croute du Parc Régional. Il s'agit de barres de céréales, de galettes, de muffins et bien d'autres encore, faits à partir d'ingrédients 100% naturels et bons pour la santé. Mme Estelle Muzzi confirme que, selon la collation choisie, il y en avait de très bonnes, mais aussi de moins bonnes.

Le problème majeur observé fut dans les deux jours suivants cette rencontre. Mme Myriam Ledoux a alors remarqué que les collations pourrissaient déjà. En effet, les collations ne contiennent pas d'agents de conservation. Il est donc complètement impensable d'en vendre au casse-croute, puisqu'il y a actuellement beaucoup de perte alimentaire sur des produits dits "santé" ayant des agents de conservations.

Finalement, le projet est refusé à l'unanimité, non seulement pour l'absence d'agents de conservation, mais également, car le cout d'approvisionnement et de revente est plutôt élevé par rapport à la grosseur des collations suggérées, ce qui risque de diminuer d'autant plus le nombre de ventes, et donc augmenter les pertes. Par exemple : 1 muffin au son (fait au parc) = vendu 1,15 \$/ch. (38g.) VS. 1 muffin lentilles et chocolat (Noix de cœur) = vendu 1,50 \$/ch. (environ 30g.).

- Cadets de Beaujeu

M. Ronald Bernier informe les membres du comité que, grâce à M. Nicolas Brisson, aide à l'entretien du Parc et membre de cadets, nous avons appris que les cadets pausaient maintenant, sur demande du Capitaine M. Daniel Demers, des collets pour apprendre comment attraper de petits animaux. M. Brisson, lors du premier exercice de ce genre à demander au Capitaine de ne pas en poser, vu les risques pour la faune du Parc. M. Demers a tout de même effectué l'activité. M. Brisson lui a alors demandé de s'assurer d'avoir ramassé tous les collets à la fin de l'activité.

Choqués par cette nouvelle, les membres du comité discutent des possibilités concernant l'avenir des cadets au Parc Régional St-Bernard. Outré d'apprendre ce genre de comportement de la part d'un capitaine de cadets, M. Pierre Sigouin, ayant travaillé plusieurs années avec des membres des Forces armées, ne comprend pas pourquoi la municipalité a tant de problèmes reliés aux cadets de Beaujeu. M. Sigouin propose donc de venir au Parc Régional chercher la documentation passée concernant les cadets, afin de l'étudier, comprendre ce qui ne fonctionne pas et trouver des pistes de solution. Un comportement tel que celui de ce Capitaine n'est, selon M. Sigouin, pas représentatif du message véhiculé par les cadets et qu'il y a possiblement un supérieur à contacter dans le cas de M. Demers.

Fermeture de l'assemblée à 21 h 35.

Ronald Bernier
Président

Myriam Ledoux
Secrétaire